

Tabassée par son mari : Mohamed ne supporte pas que son épouse ne lui obéisse pas...

Que faire lorsque sa femme désobéit ? Réponse... la frapper ! Pour Mohamed, 30 ans, c'est effectivement la seule alternative qu'il a trouvée pour faire comprendre à son épouse qui est le chef à la maison. Violent, Mohamed est aussi sans scrupule puisqu'il n'a pas hésité, mercredi, à faire usage de violence en pleine rue. Dans une station de métro.

Mohamed et Nassia se connaissent depuis des années. En 2004, ces deux amis d'enfance ont décidé de se marier. De cette union est née une petite fille. Et c'est justement l'enfant qui, selon Mohamed, est la cause de la dernière querelle. Mercredi, convaincu que son épouse allait partir et kidnapper sa fille, il a paniqué lorsqu'il a constaté que sa femme n'était plus chez lui. Mohamed a donc décidé de retrouver son épouse et sa fille. Ce fut chose faite quelques minutes plus tard. Nassia n'était pas très loin. Voulant simplement se rendre chez sa maman qui habite Anderlecht, elle allait prendre le métro, place Madou, à St-Josse.

Mohamed est arrivé au moment où sa femme descendait dans la station. Histoire de la dissuader d'aller plus loin, il l'a empoignée par les cheveux. Ensuite, il a pris la poussette et est parti. Nassia a suivi. Arrivé à la place St-Josse, nouvelle querelle. Cette fois, Mohamed n'y a pas été par quatre chemins : il a frappé son épouse au visage, se fichant éperdument des témoins. Une patrouille de police qui passait justement par là est intervenue.

Mohamed l'auteur s'est alors transformé en victime. Expliquant que c'est sa femme qui le rend dingue. Depuis leur mariage, elle a changé. S'il reste, c'est d'ailleurs en souvenir des moments passés durant leur enfance. Et les coups alors ? Disons qu'elle l'a bien cherché ! Comme le veut la procédure, Mohamed a été emmené au commissariat. Les policiers se sont alors rendu compte que d'autres plaintes de son épouse avaient déjà été déposées. Mais, à chaque fois, elle les avait retirées le

lendemain.

Mais à présent, depuis que la violence conjugale est devenue une priorité des parquets, la plainte n'est plus indispensable. Le parquet peut poursuivre. Il le fait d'ailleurs quotidiennement. Les cas de violence conjugale sont un véritable fléau !

Un procès-verbal type a d'ailleurs été dressé. Il sert à mieux cerner l'auteur, sur les faits commis, mais aussi sur son mode de vie. C'est ainsi que les policiers ont appris que Mohamed, pourtant minimisé, allait s'acheter un Jet-Ski à 9.000 euros. Une somme qui se trouvait dans sa poche...

La DH - 16/06/2006

Nancy tuée par son compagnon

A. F. So.

Elle était douce, joyeuse et amoureuse des chats

La violence conjugale est un terrible fléau dans notre société. Philippe B. a été inculpé du meurtre de sa compagne Nancy P., 31 ans, dans sa résidence secondaire à Gros-Fays et placé sous mandat d'arrêt, jeudi soir, par le juge d'instruction Bontyes. de Dinant.

L'homme a appelé les secours pour leur signaler que sa compagne venait de tenter de se suicider. C'est ainsi que vers 8 h 30, une équipe d'ambulanciers du service incendie de Paliseul, a été amenée à intervenir. La jeune femme était déjà décédée, mortellement blessée à la tête par une arme de chasse.

Malgré les allégations du compagnon indiquant qu'il s'agissait d'un suicide, des éléments ont paru suspects aux enquêteurs ce qui a décidé le parquet de Dinant à mettre l'affaire à l'instruction.

Le soir même, Philippe B. a fini par avouer le meurtre de la jeune femme. Il en faut parcourir des chemins sinueux pour parvenir sur le lieu du drame en haut d'un long chemin rocailleux. Le couple, domicilié officiellement à Bruxelles, résidait la plupart du temps dans ce chalet isolé de Gros Fays, en compagnie d'une bonne vingtaine de chats. Philippe est originaire de la localité où sa maman est décédée il y a un peu plus d'un an. Philippe et Nancy étaient au chômage. Ils vivaient assez repliés sur eux-mêmes. Malgré cette vie atypique, l'auteur des faits était issu d'une bonne famille (lui-même aurait été à un moment donné directeur commercial...). *"Il avait l'air d'avoir les moyens. Je les voyais se promener. Mais on ne se disait pas bonjour",* évoque une voisine. Dans le village, on lui connaissait un délit de fuite, après un accident de voiture.

Alors où le bât blessait-il ? Eh bien voilà, Philippe était en proie à de sérieux problèmes de boissons. *"Quand il buvait, il était d'une extrême violence, évoque Marie-Jeanne, la douloureuse maman de Nancy qui vient de perdre son unique fille.*

Alors, il la frappait. Et le lendemain, il ne se souvenait de rien. Ma fille a déjà reçu des coups de couteau. Et je sais que dès le début de leur union, il y a 6 ans, elle recevait des coups. Il la harcelait moralement, il la manipulait. Et pourtant, il y avait de l'amour entre eux. En mars, Philippe a subi une cure de désintoxication et cela allait mieux. Nancy n'aurait pas pu le quitter, à cause de ses 23 ou 24 chats qu'elle adorait. Comment voulez-vous garder une vingtaine de chats à Bruxelles ?" Marie-Jeanne décrit sa fille comme "une jeune femme douce, gentille, joyeuse, toujours prête à rendre service."

La douce Nancy ne méritait pas un tel sort..

© La Dernière Heure -01/07/2006